

COMPRENDRE LE DROITS DES BIENS LA PROPRIÉTÉ, SES DÉMEMBREMENTS ET LA COPROPRIÉTÉ

Objectifs : Connaissance du régime juridique et de la pratique du droit des biens.

Prérequis : Aucun.

Déroulement pédagogique : Cours, actualité législative, jurisprudence, travail par groupe, retours d'expériences.

Suivi et Évaluation : Évaluation par les participants, remise d'une attestation de formation.

Destinataires : Tout public.

Durée : 1 jour

Coût : 990 €HT



“La vie n'est donnée à personne en propriété, elle est donnée à tous en usufruit”

Lucrece



NBSF vous propose un apprentissage axé sur le droit des biens invitant à une mise à jour de notions classiques connues de tous en apparence, mais qui pourtant, revêtent une réelle complexité.

Les problématiques et les contentieux liés au droit de propriété, qu'il soit individuel ou collectif, sont récurrents et impactent chaque famille. Être avisé des régimes juridiques entourant les notions relatives au droit de propriété, connaître les tenants et aboutissants et les risques s'y rapportant est essentiel pour appréhender sereinement ces problématiques, qui un jour ou l'autre se poseront.

Cette formation permet de comprendre dans son intégralité le droit de propriété et ses démembrements, et apporte une aide précieuse quant à la compréhension des mécanismes entourant la gestion de la copropriété collective.

Un nota bene s'attache à l'importance du respect réglementaire et renseigne sur les écueils à proscrire.

Une formation précise et utile.



PLAN DE LA FORMATION

Rappels des notions

Les distinctions propres au droit des biens

- Biens meubles / immeubles.
- Biens corporels/incorporels.
- Biens fongibles et corps certains.
- Biens consommables/non consommables.
- Choses dans le commerce ou hors le commerce.

Le patrimoine : les droits patrimoniaux et extra patrimoniaux

Appréhender la propriété dans son intégralité

Les attributs de la propriété (usus, fructus, abusu)

Les caractères du droit de propriété

L'étendue du droit de propriété

- L'étendue horizontale (clôture, bornage et cadastre).
- L'étendue verticale (propriété du dessus, du dessous, propriété des eaux).
- L'accession naturelle et artificielle.

L'acquisition, la preuve et la protection de la propriété

- Les modes d'acquisition (acte juridique, possession, occupation et accession).
- La preuve de la propriété.
- La protection du droit de propriété.

Identifier et mesurer les effets de la possession

Les conditions de la possession.
Les effets de la possession en matière mobilière (fonctions acquisitive et probatoire) et immobilière (usucapion et actions possessoires).

Connaître et gérer les principaux démembrements du droit de propriété

L'usufruit (caractères, constitution, fonctionnement et extinction).
Les servitudes (caractères, classification, constitution, fonctionnement et extinction).

Zoom sur la propriété collective : comprendre la copropriété des immeubles bâtis

Le lot de copropriété.
Les droits et obligations des copropriétaires.
La gestion collective de la copropriété (le règlement et le syndicat de copropriété).
Les organes exécutifs et leurs rôles : syndic et conseil syndical.

NB : focus sur le respect réglementaire et écueils à proscrire